



Programme de formation

# Prévention des Risques pour USINE

## 4 jours

**ETSCAF - Sécurité - Conseil - Audit - Formation**

Service administratif :  
33 rue Louis-Stanislas Girardin  
76000 Rouen - France  
Tél. 33(0)2 32 98 31 45  
Fax 33(0)9 72 12 89 53

Siège social :  
3 rue de la Chapelle – Le Ruel  
95640 Haravilliers - France  
SAS au capital de 111 000,00 Euros  
N° SIRET : 514 851 609 000 16 – APE 7022Z  
R.C.S. PONTOISE 514 851 609 - TVA I FR 74 514 851 609

CETTE FORMATION REpond AUX OBJECTIFS SUIVANTS

♦ **Objectifs généraux**

- ✓ Acquérir la notion d'analyse de risque et savoir la mettre en application dans les postes et usines par le biais de règles et consignes.
- ✓ Renforcer son intérêt pour une implication personnelle dans le respect des règles et consignes.

♦ **Objectifs spécifiques :**

**A l'issue de ce stage, on aura en particulier traité les thèmes suivants :**

- ✓ Analyse de risques liés à des opérations précises sur les postes et usines,
- ✓ L'explosivité,
- ✓ Les fiches de données Sécurité,
- ✓ Les permis de travail,
- ✓ Consignation et déconsignation.

♦ **Population concernée**

- ✓ Les chefs d'usines et de postes,
- ✓ Les responsables concernés par la sécurité des opérations,
- ✓ Les opérateurs et manipulateurs.

♦ **Déroulement pédagogique**

Ce stage fait appel à une pédagogie active demandant la participation de chacun.

Elle comprend des visites d'observation sur des usines ou postes et les stagiaires traiteront de cas concrets et pratiques choisis par eux.

On utilisera aussi des illustrations vidéo.

Enfin, on fera largement appel au travail en sous-groupes.

- ✓ D'abord comprendre comment arrivent les accidents :
  - Le rôle de l'organisation, des procédures, du comportement.
- ✓ Ensuite, acquérir l'outil :
  - La méthode d'analyse de risque
- ✓ Enfin, utiliser cet outil sur des cas concrets choisis par les intéressés tout en apportant au fur et à mesure les compléments de connaissance nécessaire (hydrocarbures, procédures, lois, etc...), et en allant observer des situations réelles.

♦ **Cette formation se déroule sur 5 jours**

- ✓ Début du stage le lundi à 14h00.  
(usine ou poste disposant de facilités de réunion)
- ✓ Fin du stage le vendredi à 12h30.



<b>Lundi</b>	<b>Sujets traités</b>
14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accueil / organisation / déroulement du stage</li> <li>* Objectifs / Attentes des stagiaires</li> <li>* Pourquoi l'entreprise lutte pour la Sécurité : aspects humains, financier, juridique et pénal ( notions de responsabilité)</li> <li>* Notion d'accident / dysfonctionnement / vidéo / importance du comportement / organisation</li> <li>* L'effet « iceberg » / notion d'écart par rapport au référentiel</li> <li>* Statistiques des accidents</li> <li>* Il y a des écarts dus aux comportements, organisation et procédures = nécessité de filtres.</li> <li>* Les outils de la prévention</li> </ul>
17h30 Fin de la première journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* La démarche sécurité en 10 points</li> <li>* Auto-bilan</li> </ul>

<b>Mardi matin</b>	<b>Sujets traités</b>
08h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bref rappel de la veille</li> <li>* L'analyse de risque <ul style="list-style-type: none"> <li>– Définitions : probabilité/gravité</li> <li>– Méthode d'analyse : découverte à partir d'un exemple simple</li> </ul> </li> </ul>
10h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Application sur des exemples concrets de tâches élémentaires, choisis par les participants : <ul style="list-style-type: none"> <li>– Travail en sous-groupes</li> </ul> </li> <li>* Réalisation de fiches" mini-requis" sur chaque cas</li> </ul>
12h30 Fin de la matinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise en commun / synthèse</li> </ul>

<b>Mardi après-midi</b>	<b>Sujets traités</b>
14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Visite du site ( usine ou poste)</li> </ul> <p>Thème : observation des installations, méthodes, procédures, équipements utilisés : relever les points positifs et les écarts éventuels : cela génère des risques.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Retour en salle : mise en commun des observations: analyse critique, propositions</li> </ul>
17h30 Fin de la deuxième journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Poursuite du travail en groupe du matin sur les fiches mini-requis. Exercices sur nouveaux thèmes selon avancement</li> <li>* Mise en commun/synthèse des fiches établies</li> </ul>

<b>Mercredi matin</b>	<b>Sujets traités</b>
08h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bref rappel de la veille</li> <li>* Nouvelle série d'exercices en sous-groupes sur des exemples de situations ou opérations plus complexes.</li> <li>* Correction en commun des exercices</li> <li>* Rappel sur les risques de travaux en capacité</li> </ul>
12h30 Fin de la matinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Notions sur l'explosivité : triangle du feu / point éclair / température d'autoinflammabilité / LIE / LSE</li> </ul>

<b>Mercredi après-midi</b>	<b>Sujets traités</b>
14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Visite sur le site ( usine ou poste)</li> <li>* Thème : examiner plus en détail certains aspects de fonctionnement du site</li> <li>* Retour en salle : mise en commun des observations , discussion</li> <li>* Restitution des exercices du matin ( suite)</li> <li>* Choix des mesures de sécurité à mettre en place : immédiates, différées. Présentation de grilles de choix et de décision</li> </ul>
17h30 Fin de la troisième journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Vidéo sur les risques génériques dans l'industrie pétrole/ chimie</li> </ul>

<b>Jeudi matin</b>	<b>Sujets traités</b>
08h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bref rappel de la veille</li> <li>* Revue des risques génériques : déplacements, manutention, levage, électricité, bruit, travaux en hauteur,....</li> <li>* Rappel sur les risques des produits chimiques : symboles, étiquetage, Les FdS : connaissance / nomenclature (FdS récupérés sur site)</li> <li>* Réglementation des travaux : textes légaux, références, documentation, recommandations de certains organismes</li> <li>* Présentation du plan de prévention et des différents permis : permis de travail , permis de feu/ de pénétrer...</li> <li>* Présentation du décret du 5 novembre 2001 : le document unique</li> <li>* Travail en sous-groupes : rédaction de permis à partir des fiches mini - requis déjà établies .</li> </ul>
12h30 Fin de la matinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Autre application : rédaction de procédures / modes opératoires</li> </ul>

<b>Jeudi après-midi</b>	<b>Sujets traités</b>
14h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Visite sur le terrain: Thème : la gestion de la prévention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- documents, procédures, consignes,</li> <li>- permis, protocoles de sécurité,</li> <li>- gestion des déchets, suivi du matériel</li> </ul> </li> <li>* Retour en salle : Synthèse en commun</li> <li>* Poursuite et fin des exercices de la matinée sur les permis</li> <li>* Vidéo : illustration des risques chantier et importance d'une bonne organisation / communication</li> </ul>
17h30 Fin de la journée	

<b>Vendredi matin</b>	<b>Sujets traités</b>
8h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Bref rappel de la veille</li> <li>* Rappel sur les consignations : les 6 étapes indispensables <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les autres outils de la prévention : visite de sécurité, analyse des accidents</li> <li>• Les directives liées à la réglementation ATEX</li> </ul> </li> <li>* Synthèse sur le programme . Questions</li> </ul>
12h30 Fin du stage	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Correction de l'auto-bilan</li> <li>* Bilan de la semaine</li> </ul>

*La durée totale d'une session « Prévention des Risques pour POSTE est de 4 jours / 32 heures.*



## Propriété intellectuelle :

Le client reconnaît la propriété littéraire et artistique d'ETSCAF sur le programme et l'originalité de l'ensemble des documents produits, présentés et/ou communiqués à l'occasion de la formation. L'ensemble des documents remis par ETSCAF (convention, offre, livrets, documents pédagogiques, cartonnette Visite, etc...) reste la propriété d'ETSCAF.

En conséquence, le client s'interdit de diffuser ou permettre la diffusion de tout ou partie de ces éléments, par quelque système et sous quelque forme que ce soit.

Il s'interdit également d'assurer ou de faire assurer des représentations de tout ou partie des documents à des tiers à la présente convention, notamment à des fins commerciales.

De la même façon, le client s'interdit de reproduire, faire reproduire ou permettre la reproduction, même partielle, de l'ensemble des supports de formation qui demeurent la propriété d'ETSCAF, sans autorisation préalable de sa part.

La violation de ces dispositions pourra entraîner, outre la réparation du préjudice subi par ETSCAF, l'interdiction sous astreinte de poursuivre ces agissements.

De même, le contenu des supports de formation reste la propriété d' ETSCAF. Les supports remis aux stagiaires ne pourront être communiqués à un quelconque tiers. Toute copie même partielle des documents est strictement interdite.

ETSCAF est également soumis aux plus strictes règles de confidentialité quant aux documents qui pourraient lui être remis par le client pour la préparation de son intervention, et quant aux informations recueillies lors de celle-ci. Les documents transmis par le client resteront sa propriété.

